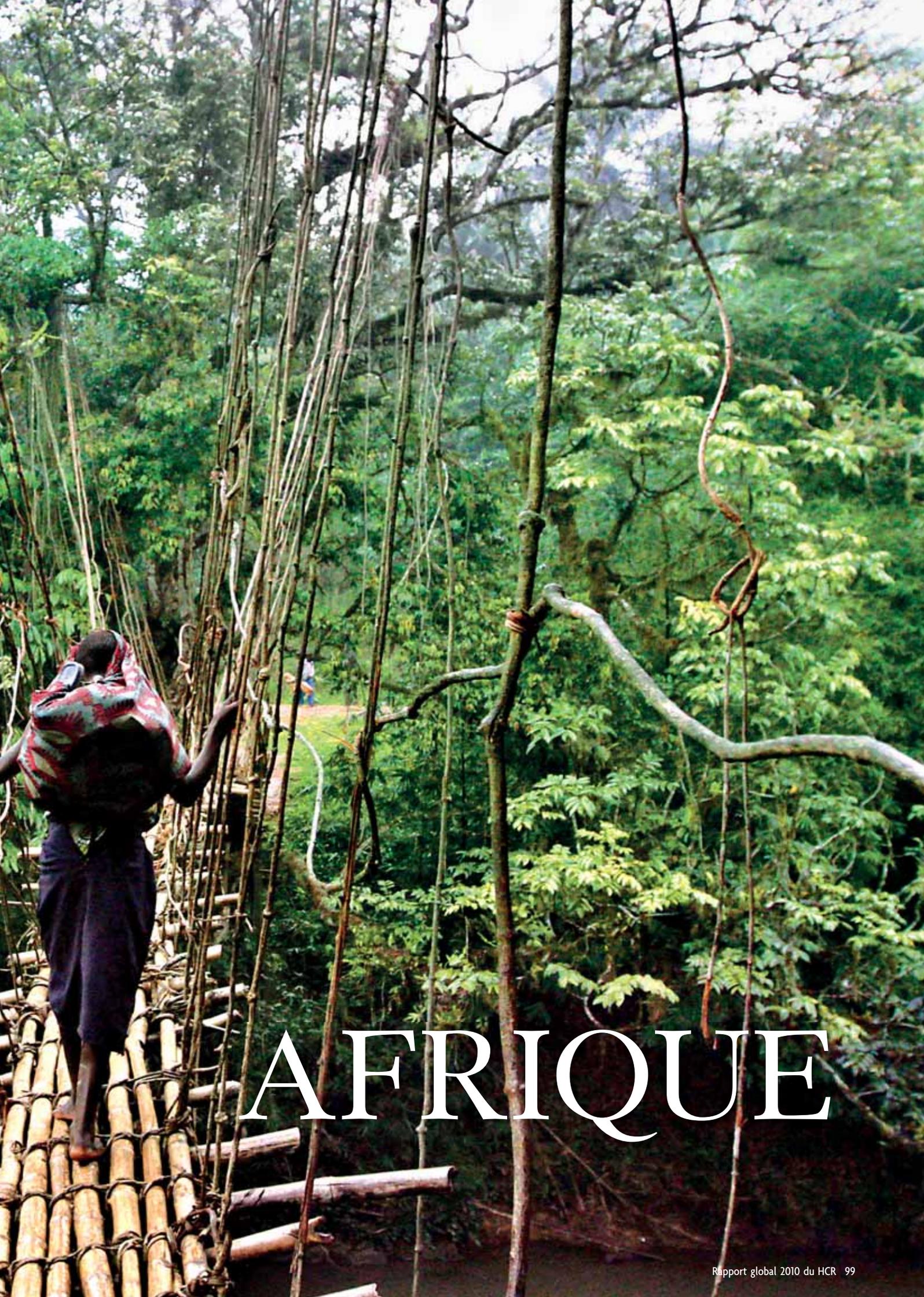


**Une jeune fille emprunte un pont de fortune en bambou pour se rendre dans un marché des environs de Luvungi (RDC).**

### | FAITS MARQUANTS |

- En renforçant sa préparation aux situations d'urgence et sa planification de mesures d'urgence à l'échelle régionale, le HCR a pu répondre avec efficacité aux besoins de milliers de Somaliens déplacés.
- Le Haut Commissariat a renforcé sa capacité de protection au Sud-Soudan afin d'aider les autorités à faire face au mouvement massif de personnes qui se sont dirigées vers la région en prévision du référendum de janvier 2011.
- Quelque 130 000 réfugiés, ayant fui la République démocratique du Congo (RDC) pour gagner la République centrafricaine (RCA) et la République du Congo, ont reçu protection et assistance.
- Le HCR a activé des mécanismes de coordination et lancé des opérations de secours pour répondre au déplacement de population qui a suivi les élections contestées de novembre 2010 en Côte d'Ivoire.
- L'Organisation a facilité l'intégration de quelque 162 000 Tanzaniens récemment naturalisés.
- La mise en œuvre de la stratégie destinée à renforcer l'autosuffisance des réfugiés érythréens au Soudan oriental a progressé.
- Plus de 24 100 personnes réfugiées en Afrique ont fait l'objet d'une demande de réinstallation en 2010.
- À la fin de l'année, 30 pays avaient signé la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, quatre d'entre eux l'ayant ratifiée. Quinze ratifications sont nécessaires pour que la Convention entre en vigueur.
- Une série d'accords tripartites entre la RDC, des pays voisins et le HCR a permis d'accomplir des progrès décisifs dans le rapatriement des réfugiés en direction de la RDC. Quelque 9 250 Congolais réfugiés en Zambie ont regagné leur pays au cours de l'année, ce qui a mis fin aux rapatriements organisés en provenance de ce pays.



# AFRIQUE

## | Environnement opérationnel |

Le HCR apprécie l'extraordinaire contribution que les gouvernements et les peuples des pays d'accueil des réfugiés font à ses programmes en Afrique subsaharienne. Si le Haut Commissariat prodigue une aide essentielle aux réfugiés, leur subsistance est assurée de manière importante par les ressources des communautés d'accueil.

À la fin de l'année, l'Afrique subsaharienne abritait environ 10 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont plus de 2,1 millions de réfugiés et plus de 6,2 millions de déplacés internes. Les nombres globaux, stables par rapport à ceux des années précédentes, tiennent compte de nouveaux déplacements, en particulier en Afrique de l'Est et dans la Corne, et du retour d'un nombre important de déplacés internes, notamment en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs.

En Afrique de l'Est et dans la Corne, l'action du HCR a été dominée par la violence en Somalie et par des évolutions en rapport avec l'Accord de paix global au Soudan. Les troubles politiques incessants et la violence qui sévissait sans trêve au sud et au centre de la Somalie, conjugués à une grave sécheresse, ont déplacé des dizaines de milliers de personnes en deçà et au-delà des frontières. Les structures et les services des camps situés dans les pays voisins, déjà surchargés, ont été mis à rude épreuve par l'afflux en cours. Si de nouveaux sites ont été ouverts à Djibouti et en Éthiopie, l'agrandissement d'un camp au nord-est du Kenya et le relogement des réfugiés ont été interrompus en raison de l'opposition locale et d'inquiétudes au sujet de la sécurité.

Le Soudan est toujours le théâtre d'une opération humanitaire complexe concernant des déplacés internes et des réfugiés au Darfour, des millions de déplacés internes à Khartoum, une situation de réfugiés de longue date dans l'est et des rapatriés dans le sud. Des milliers de gens se sont déplacés au Sud-Soudan en prévision du référendum de janvier 2011. En conséquence, le HCR a renforcé sa présence et sa capacité de suivi de protection dans la région.

En Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, les exactions de l'Armée de résistance du Seigneur contre les populations civiles se sont poursuivies,

provoquant des exodes de réfugiés en RCA, en République du Congo, en RDC, au Soudan et au Tchad. La violence sexuelle et sexiste est demeurée une cruelle réalité dans bon nombre de régions de l'Afrique subsaharienne.

En Afrique de l'Ouest, la crise en Côte d'Ivoire a éclaté au moment précis où le HCR réduisait la taille et l'ampleur de ses activités dans la sous-région. Les grandes opérations avaient pris fin, la plupart des réfugiés ayant trouvé une solution durable, essentiellement par le biais du rapatriement ou de l'intégration sur place facilités par les protocoles de la CEDEAO sur la libre circulation. Le Haut Commissariat a pris part à des activités interorganisations de préparation aux situations d'urgence, en raison du résultat contesté de diverses élections organisées dans la région en 2010. L'impasse politique et les violences qui ont succédé aux élections de fin novembre en Côte d'Ivoire ont entraîné des afflux de réfugiés dans des pays voisins ; le HCR a de ce fait renforcé de manière significative sa capacité et sa présence pour être en mesure de répondre à la situation de manière adéquate.

En Afrique australe, l'action du HCR a été dominée par le déplacement d'un nombre croissant de personnes qui cherchaient à rallier l'Afrique du Sud, à la fois pour des motifs économiques et pour des raisons liées à la protection. Depuis 2008, l'Afrique du Sud est le pays qui accueille le plus grand nombre de demandeurs d'asile au monde.

## | Réalisations et impact |

### ○ Promouvoir un environnement de protection favorable

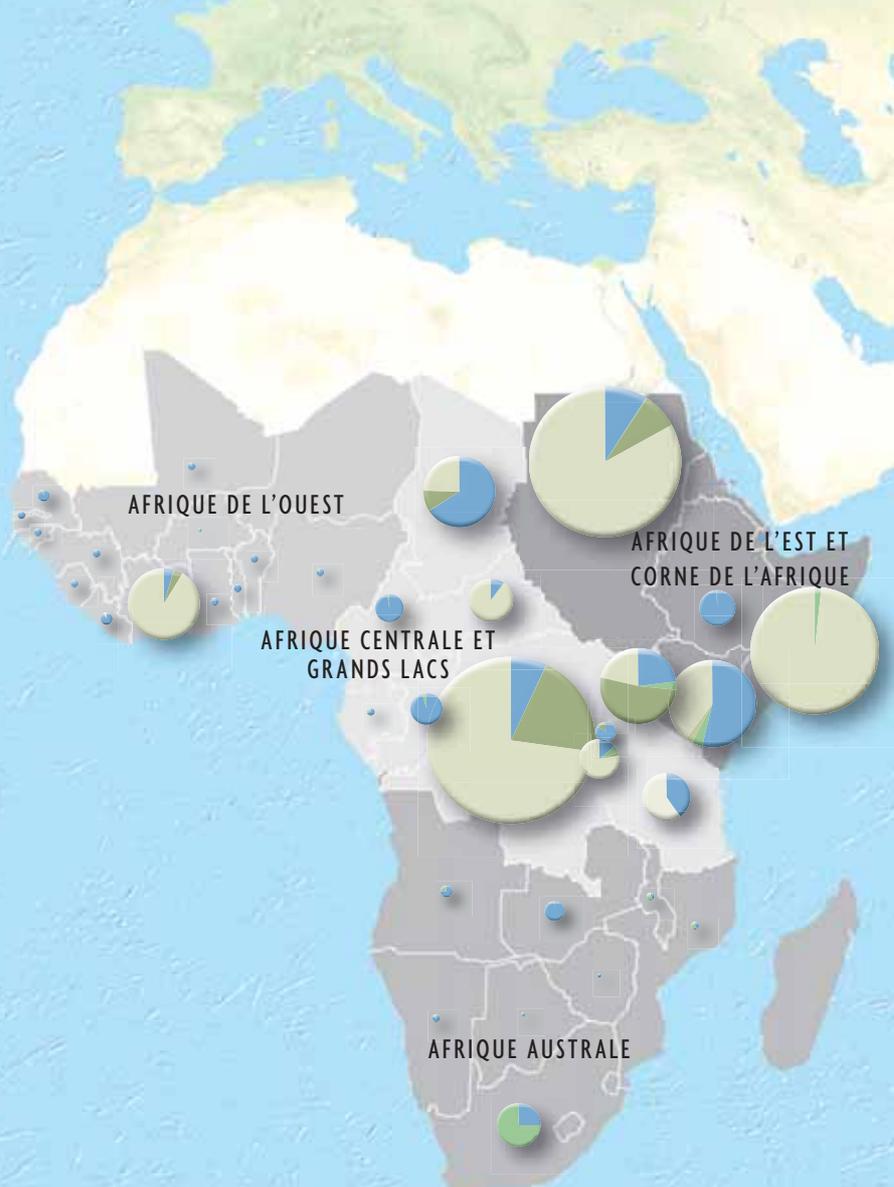
En Afrique de l'Ouest, le renforcement des capacités des commissions nationales en charge des questions de réfugiés a progressé au cours des dernières années, de sorte que les régimes et les procédures d'asile sont devenus plus équitables. Aucun pays ne refuse d'examiner des demandes d'asile sur la base de la nationalité et aucun cas de refoulement, d'expulsion ou de détention injustifiée n'a été signalé au cours de l'année. Réagissant promptement à l'afflux de réfugiés ivoiriens, les Gouvernements de Guinée, du Libéria

et du Togo ont annoncé que ceux-ci seraient reconnus d'emblée (*prima facie*) comme des réfugiés. La formation dispensée des années durant aux services de l'immigration ghanéens a porté ses fruits, puisque les agents ont veillé au respect des principes et des procédures de protection pendant l'afflux de réfugiés.

L'environnement de protection est demeuré complexe en Afrique de l'Est et dans la Corne. À la fin du mois de décembre 2010, la région accueillait plus de 653 000 réfugiés somaliens, vivant pour la plupart dans des camps surpeuplés situés à Djibouti, en Éthiopie et au Kenya. Les communautés d'accueil partagent leurs maigres ressources avec les Somaliens depuis des décennies et montrent une certaine réticence à continuer ainsi. Après les attentats à la bombe de juillet 2010 à Kampala, revendiqués par la milice Al-Shabaab, les contrôles de sécurité sont devenus plus sévères dans la région et les ressortissants somaliens ont été confrontés à des mesures plus restrictives. Les interventions ciblées du HCR ont contribué à l'amélioration de l'espace de protection.

En septembre 2010, la République-Unie de Tanzanie a accueilli une conférence régionale sur la protection des réfugiés et les migrations internationales, organisée par le HCR et l'OIM. Les discussions ont été centrées sur les mouvements migratoires mixtes qui proviennent de la région de l'Afrique de l'Est et de la Corne et de la région des Grands Lacs, et qui se dirigent vers l'Afrique australe. La conférence a abouti à une série de recommandations spécifiques sur la manière de gérer ces mouvements migratoires en tenant compte des besoins de protection, moyennant le réexamen des législations et des politiques, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la coopération et la coordination.

En coopération avec ses partenaires, le HCR s'emploie à recenser les situations d'apatridie et à évaluer les cadres législatifs existants. Les bureaux du HCR dans la région de l'Afrique australe, au Burundi, à Djibouti, en Éthiopie et au Kenya ont intégré les résultats de ce travail dans leurs programmes pour 2011. Au Soudan, la question de la citoyenneté figurera parmi les points cruciaux à traiter après le référendum.



Taille des populations



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Réfugiés rapatriés et déplacés de retour
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR

○ *Garantir un traitement équitable, efficace et non discriminatoire, ainsi que la délivrance de documents adéquats*

L'enregistrement des personnes déplacées, accompagné de la délivrance de documents, est demeuré l'une des toutes premières priorités du HCR. Au Soudan oriental, l'opération de vérification des réfugiés érythréens a été menée à terme, ce qui était une condition indispensable à l'exécution d'une stratégie d'autosuffisance en leur faveur. Dans 11 des 12 camps du Tchad oriental, l'enregistrement et la vérification des réfugiés ont également été achevés, et des cartes d'identité distribuées à tous les réfugiés âgés de plus de 18 ans. De nouvelles normes ayant été introduites pour les titres de voyage des réfugiés en 2010, le HCR a offert des conseils techniques pour aider les gouvernements à procéder aux modifications législatives ou réglementaires nécessaires.

○ *Garantir un environnement sûr à toutes les personnes relevant de la compétence du HCR*

Le HCR a redoublé d'efforts dans toutes ses opérations d'Afrique subsaharienne pour protéger les personnes relevant de sa compétence de la violence, des viols et de l'exploitation. Au Tchad, par exemple, le HCR et le PNUD ont mis en place un programme conjoint pour aider le Gouvernement à assumer les tâches de maintien de la sécurité de la MINURCAT dans l'est et dans le sud.

La violence sexuelle, généralisée et systématique, est demeurée une caractéristique préoccupante du conflit en RDC ; le HCR a travaillé avec des associations locales, des organismes gouvernementaux et des ONG, ainsi qu'avec la Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO), pour prévenir et atténuer les menaces, réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience des victimes. Au Tchad oriental, le HCR a intensifié les sessions de sensibilisation et de formation dans les camps de réfugiés, ainsi qu'auprès des humanitaires, des agents de sécurité et de police, des officiers judiciaires et des chefs traditionnels.

En Afrique du Sud, des organisations issues de la société civile et le HCR ont coopéré pour renforcer la réponse des services de police sud-africains à la violence xénophobe. La police dispose désormais de mécanismes de prévention et d'intervention pour faire face aux incidents xénophobes. Ces efforts, couplés à des activités de sensibilisation des communautés et à des campagnes diffusées sur des radios locales, ont abouti à une réduction des violences.

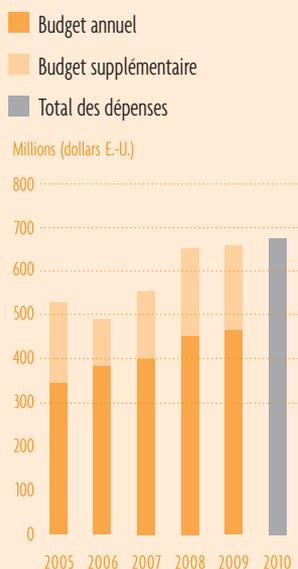
## Informations financières

### En 2010, le budget total du HCR

en Afrique s'est élevé à 1,2 milliard de dollars E.-U., comprenant les besoins financiers initiaux et les besoins suscités par des activités additionnelles relatives à la situation d'urgence en Somalie, à l'agrandissement du camp de réfugiés d'Ifo au Kenya et à l'afflux de réfugiés originaires de RDC en RCA et en République du Congo. Grâce au soutien des donateurs, le HCR a été en mesure de mettre en œuvre des activités dans la région pour un montant de 675,3 millions de dollars E.-U., légèrement supérieur à 2009.

L'écart entre les besoins et les fonds disponibles a néanmoins été important et ceci a eu un impact direct sur les personnes relevant de la compétence du HCR. Par exemple, les femmes ont dû parcourir de plus grandes distances à pied pour se procurer du bois de chauffe et de l'eau potable, s'exposant ainsi à des viols et à des agressions ; par ailleurs, l'enseignement secondaire et supérieur est demeuré inaccessible pour beaucoup d'enfants déplacés. Il a été nécessaire de reporter l'entretien et l'amélioration d'installations et de services de base, ce qui a favorisé des conditions de vie peu hygiéniques et une augmentation des maladies respiratoires et contagieuses.

### Dépenses en Afrique 2005-2010



### ○ Répondre aux besoins fondamentaux et offrir des services essentiels

En 2010, le HCR a aidé les pays d'accueil à répondre aux besoins fondamentaux de millions de personnes relevant de sa compétence en Afrique et à leur offrir des services essentiels. En Somalie, en dépit des difficultés associées à une présence limitée et au manque d'accès, le HCR a fourni des articles de secours à quelque 175 000 personnes déplacées. Au Tchad méridional, les conditions sanitaires ont été améliorées dans les camps de réfugiés, moyennant le renforcement de l'hygiène dans les zones réservées à la toilette, la construction de latrines et la fourniture d'équipements en faveur des comités de gestion formés de réfugiés. Le pourcentage de réfugiés ayant accès à des installations sanitaires adéquates a de ce fait augmenté, passant de 45 pour cent en 2009 à 60 pour cent en 2010.

À l'issue de discussions entre le HCR et le Gouvernement éthiopien, une politique autorisant les réfugiés érythréens à résider hors des camps a été adoptée, ce qui a assoupli les restrictions relatives à leurs déplacements et amélioré l'accès aux services essentiels.

### ○ Intensifier la quête de solutions durables

Le HCR a facilité le retour de quelque 42 000 réfugiés et de près d'un million de déplacés internes, essentiellement dans la région de l'Afrique centrale et des Grands Lacs, ainsi qu'en Afrique de l'Est et dans la Corne. Ces populations ont pour la plupart regagné des zones désespérément pauvres et dévastées et il a été nécessaire de leur prodiguer une aide pour pérenniser leur retour.

Une série d'accords tripartites entre le HCR, la RDC et des pays voisins a préparé le terrain pour une augmentation des rapatriements en direction de la RDC. Le premier mouvement de rapatriement important en Angola a eu lieu, avec le retour de 160 Angolais réfugiés en Zambie à la fin de l'année 2010. Le processus de retour a été retardé par des procédures d'autorisation et par le manque de capacités de réintégration dans nombre de zones de retour. Les gouvernements de certains pays d'accueil ont fait du progrès des rapatriements une condition préalable à l'examen d'autres possibilités, dont l'intégration sur place.

L'autosuffisance est la première étape en direction de l'intégration des réfugiés sur place. Le HCR a continué à appuyer

l'intégration d'anciens réfugiés sierra-léonais en Afrique de l'Ouest. En République-Unie de Tanzanie, quelque 162 000 réfugiés burundais ont été naturalisés. En 2010, le Gouvernement tanzanien a lancé un appel de fonds de 144 millions de dollars E.-U. pour un programme quinquennal, destiné à faciliter le déménagement et l'intégration des Tanzaniens récemment naturalisés. Le HCR et le PNUD préparent un programme commun pour épauler les pouvoirs publics dans cette tâche. En décembre 2010, le HCR a également présenté un projet pluriannuel destiné à renforcer l'autosuffisance des populations réfugiées de longue date au Soudan oriental.

La réinstallation fait partie des stratégies de protection et des plans de solutions durables dans l'ensemble de la région. En 2010, l'Organisation a soumis des demandes de réinstallation pour plus de 24 100 réfugiés, exilés pour la plupart dans la région de l'Afrique de l'Est et de la Corne. Cependant, ces 24 100 personnes ne représentent que 36 pour cent du nombre total – plus de 67 000 – de réfugiés nécessitant cette solution durable.

## | Contraintes |

Un rétrécissement de l'espace de protection accessible aux demandeurs d'asile a été observé dans certaines parties du continent africain, en partie du fait de préoccupations sécuritaires. Dans bon nombre de pays, les mouvements migratoires mixtes ont abouti à des pressions pour que la présence des ressortissants étrangers soit réduite, les étrangers étant souvent vus comme des concurrents qui disputent des ressources limitées à la population autochtone. Ceci a restreint l'accès aux procédures d'asile et conduit au refoulement de personnes qui avaient peut-être besoin d'une protection internationale.

La sécurité et la sûreté des personnes qui relèvent de la compétence du HCR et du personnel humanitaire ont continué de représenter un défi en 2010. Dans plusieurs pays, l'accès aux bénéficiaires a été entravé par la violence, le danger et l'anarchie généralisée. Dans nombre d'opérations, les risques d'enlèvement et d'attaques de pirates de la route faisaient partie de l'environnement de travail des humanitaires. En outre, le HCR n'a pu atteindre des objectifs clés fixés pour 2010 dans certaines opérations, en raison de ressources limitées. ■

## Budget et dépenses en Afrique | dollars E.-U.

Opérations		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	Total
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour la réintégration	Projets pour les déplacés internes	
<b>AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS</b>						
Burundi	Budget	33 980 004	74 933	940 014	44 652	35 039 603
	Dépenses	31 647 010	31 727	0	39 792	31 718 529
Cameroun	Budget	19 834 768	0	0	0	19 834 768
	Dépenses	12 210 101	0	0	0	12 210 101
République centrafricaine	Budget	14 420 355	0	0	4 501 187	18 921 542
	Dépenses	9 146 723	0	0	3 448 398	12 595 121
Tchad	Budget	145 040 806	0	0	16 031 830	161 072 636
	Dépenses	84 800 667	0	0	10 369 503	95 170 170
République démocratique du Congo	Budget	65 034 856	1 310 000	7 624 405	35 008 873	108 978 134
	Dépenses	42 530 997	1 300 835	7 584 900	21 918 889	73 335 621
Gabon	Budget	3 214 823	0	0	0	3 214 823
	Dépenses	2 411 965	0	0	0	2 411 965
République du Congo	Budget	29 622 036	0	0	0	29 622 036
	Dépenses	13 670 774	0	0	0	13 670 774
Rwanda	Budget	20 694 085	0	1 874 010	0	22 568 095
	Dépenses	9 252 911	0	379 860	0	9 632 771
République-Unie de Tanzanie	Budget	33 218 997	0	8 733 000	0	41 951 997
	Dépenses	25 353 339	0	3 492 194	0	28 845 533
Sous-total	Budget	365 060 731	1 384 933	19 171 429	55 586 542	441 203 635
	Dépenses	231 024 487	1 332 562	11 456 954	35 776 582	279 590 585

Opérations		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	Total
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour la réintégration	Projets pour les déplacés internes	
<b>AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE</b>						
Djibouti	Budget	20 654 396	151 000	0	0	20 805 396
	Dépenses	7 613 121	143 683	0	0	7 756 804
Érythrée	Budget	5 982 251	0	0	0	5 982 251
	Dépenses	4 579 459	0	0	0	4 579 459
Éthiopie <sup>1</sup>	Budget	100 174 528	0	0	0	100 174 528
	Dépenses	44 547 288	0	0	0	44 547 288
Kenya <sup>2</sup>	Budget	184 852 946	890 000	0	0	185 742 946
	Dépenses	96 699 879	869 433	0	0	97 569 312
Activités régionales	Budget	265 832	0	0	0	265 832
	Dépenses	265 832	0	0	0	265 832
Somalie	Budget	17 407 488	0	2 117 000	47 782 485	67 306 973
	Dépenses	6 780 959	0	2 114 198	9 530 820	18 425 977
Soudan	Budget	129 580 600	0	15 714 442	38 087 882	183 382 924
	Dépenses	49 120 634	0	13 873 351	31 085 320	94 079 305
Ouganda	Budget	44 580 725	0	15 828	8 891 640	53 488 193
	Dépenses	22 960 989	0	0	8 763 981	31 724 970
Sous-total	Budget	503 498 766	1 041 000	17 847 270	94 762 007	617 149 042
	Dépenses	232 568 161	1 013 116	15 987 549	49 380 121	298 948 947
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>						
Côte d'Ivoire	Budget	9 967 876	2 120 000	0	3 385 000	15 472 876
	Dépenses	4 281 895	1 080 737	0	1 909 716	7 272 348
Ghana	Budget	8 547 044	0	0	0	8 547 044
	Dépenses	4 831 161	0	0	0	4 831 161
Guinée	Budget	7 450 443	0	0	0	7 450 443
	Dépenses	5 209 754	0	0	0	5 209 754
Libéria	Budget	8 084 051	0	1 900 000	0	9 984 051
	Dépenses	6 564 897	0	1 839 742	0	8 404 638
Bureau régional au Sénégal <sup>3</sup>	Budget	35 561 032	380 000	5 426 248	2 950 545	44 317 825
	Dépenses	23 848 061	265 721	0	2 297 008	26 410 790
Sous-total	Budget	69 610 446	2 500 000	7 326 248	6 335 545	85 772 239
	Dépenses	44 735 768	1 346 458	1 839 742	4 206 724	52 128 691

Opérations		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	Total
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour la réintégration	Projets pour les déplacés internes	
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>						
Angola	Budget	8 128 128	0	4 710 000	0	12 838 128
	Dépenses	3 398 486	0	862 394	0	4 260 880
Botswana	Budget	3 849 645	0	0	0	3 849 645
	Dépenses	2 682 725	0	0	0	2 682 725
Mozambique	Budget	3 693 709	130 000	0	0	3 823 709
	Dépenses	3 014 870	125 988	0	0	3 140 858
Malawi	Budget	3 637 874	0	0	0	3 637 874
	Dépenses	2 585 093	0	0	0	2 585 093
Namibie	Budget	4 850 069	0	60 000	0	4 910 069
	Dépenses	3 442 596	0	55 100	0	3 497 696
Bureau régional en Afrique du Sud <sup>4</sup>	Budget	27 556 294	750 000	0	0	28 306 294
	Dépenses	12 266 051	720 993	0	0	12 987 044
Zambie	Budget	12 273 937	0	0	0	12 273 937
	Dépenses	9 892 334	0	0	0	9 892 334
Zimbabwe	Budget	3 611 588	210 000	1 691 865	2 970 875	8 484 328
	Dépenses	2 328 796	202 280	968 469	2 125 122	5 624 667
Sous-total	Budget	67 601 244	1 090 000	6 461 865	2 970 875	78 123 984
	Dépenses	39 610 951	1 049 261	1 885 963	2 125 122	44 671 297
<b>Total</b>	<b>Budget</b>	<b>1 005 771 187</b>	<b>6 015 933</b>	<b>50 806 811</b>	<b>159 654 969</b>	<b>1 222 248 899</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>547 939 367</b>	<b>4 741 397</b>	<b>31 170 208</b>	<b>91 488 549</b>	<b>675 339 520</b>

<sup>1</sup> Inclut la Représentation auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba.

<sup>2</sup> Inclut les activités régionales du Centre d'appui régional à Nairobi.

<sup>3</sup> Inclut les activités au Bénin, au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Mali, au Nigéria, au Sierra Leone et au Togo.

<sup>4</sup> Inclut les activités régionales en Afrique australe.

## Contributions volontaires pour l'Afrique | dollars E.-U.

Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Union africaine	200 000		100 000	300 000	600 000
ANA Aeroportos Portugal	30 525				30 525
Australie			3 252 788	6 118 881	9 371 669
Australia for UNHCR	654 791		101 790	292 848	1 049 430
Autriche	915 751				915 751
Belgique	4 623 921		2 157 830		6 781 751
Canada				14 657 090	14 657 090
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	20 653 502		7 189 757		27 843 259
Charities Aid Foundation	86 651		2 927	908	90 485
Église des Saints des Derniers Jours (États-Unis)	850 050				850 050
Fonds commun humanitaire pour le Soudan	6 598 180	500 000	3 080 894		10 179 074
Fonds commun humanitaire pour la République centrafricaine			250 000		250 000
Danemark		1 174 770	271 101	9 309 253	10 755 124
Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe (Allemagne)	963 419				963 419
Dutch Postcode Lottery (Pays-Bas)		105 532			105 532
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	4 105 198				4 105 198
Égypte				25 000	25 000
Energias de Portugal	1 099 393				1 099 393
España con ACNUR (Espagne)	201 695			402 693	604 387
Commission européenne	25 743 381	1 172 363	7 433 967		34 349 711
Finlande				9 204 180	9 204 180
Fundação Calouste Gulbenkian (Portugal)				123 305	123 305
France	1 071 637	539 811	1 417 004		3 028 453
Allemagne	14 057 767	1 405 648	243 564		15 706 979
Initiative des pays des Grands Lacs sur le sida (GLIA)	133 088				133 088
Donations en ligne au Siège	8 246			10 798	19 044
Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)	549 334				549 334
Italie	1 540 565		1 542 641		3 083 206
Japon	30 129 962	2 993 900	7 876 138	24 219 591	65 219 591
Japan Association for UNHCR	458 293			125 758	584 051
LEGO	239 580				239 580
Liechtenstein				97 087	97 087

Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Luxembourg			87 015	5 988 456	6 075 471
Monaco				144 300	144 300
Morneau Sobeco	159 701				159 701
Pays-Bas	835 190			2 377 620	3 212 810
Norvège	1 310 963	468 311	1 561 037		3 340 310
Fonds commun pour la RDC	918 285		910 519		1 828 804
PricewaterhouseCoopers Ltd.	2 245				2 245
Donateur privés - Angola	306 824				306 824
Donateur privés - Canada	81 551				81 551
Donateur privés - Chine				1 211	1 211
Donateur privés - Italie	107 971				107 971
Donateur privés - Portugal	121 330			13 889	135 219
Donateur privés - Royaume-Uni	486		184	4 209	4 879
Donateur privés - États-Unis				20	20
Donateur privés - République de Corée		78			78
Procter & Gamble	2 397 894				2 397 894
REN Redes Energeticas Nacionas	70 028				70 028
République de Corée	400 000				400 000
Slovénie	40 377				40 377
Afrique du Sud	71 188			107 721	178 909
Espagne	5 237 749	2 074 326	2 560 043		9 872 118
Fonds de stabilisation et de relèvement pour l'Est de la RDC			760 024		760 024
Fondation IKEA (Pays-Bas)	499 178				499 178
Stichting Vluchteling (Pays-Bas)			142 665		142 665
Suède	688 705			53 850 327	54 539 032
Suisse	3 280 781		1 271 186	1 274 074	5 826 041
Fonds des Nations Unies "Unis dans l'action"	1 049 500			28 435	1 077 935
Programme pour le développement des Nations Unies	39 625				39 625
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix	1 596 869				1 596 869
Fonds des Nations Unies pour la Population	117 700				117 700
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	691 336				691 336
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	280 905		282 202		563 107
Royaume-Uni	7 392 656		5 952 000	4 706 120	18 050 776
États-Unis d'Amérique	32 299 825			194 355 674	226 655 499
USA for UNHCR	137 456		114 690	736 311	988 457
<b>Total</b>	<b>175 051 249</b>	<b>10 434 739</b>	<b>48 561 966</b>	<b>328 475 759</b>	<b>562 523 713</b>

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les « Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat ».